

45ème convention BE-FRI-JU-NE Alcooliques Anonymes



Delémont, les 1er et 2 mars 2025
« Une aventure à vivre ensemble »



Permanence : 0848 848 846 / Internet : www.aasri.ch

Samedi

10h00

Séance AA: La sobriété émotionnelle : un chemin vers l'équilibre intérieur

Séance AA: Les principes au-dessus des personnalités (12ème tradition)

Séance Al-Anon: Al-Anon en tant que Fraternité

11h30 Dîner

14h00

Séance AA: La sérénité dans l'action

Séance AA: La modération au cœur de notre progression

Séance Al-Anon: 4ème concept, la participation est la clé de l'harmonie

16h00

Séance AA: Nous en sommes venus à croire

Séance AA: Préserver les traditions pour les membres à venir

Séance Al-Anon: Ne plus être seul

18h Séance plénière Témoignage

19h30 Souper

Dimanche

08h00 Petit déjeuner

09h00 Service œcuménique

10h30 Séance plénière Ensemble c'est possible

12h15 Dîner et fin de la Convention

Toutes les séances sont ouvertes et durent 1h15

Dîner samedi midi

Salade verte
Emincé de dinde au curry
Riz aux légumes
Mousse au chocolat

Souper samedi soir

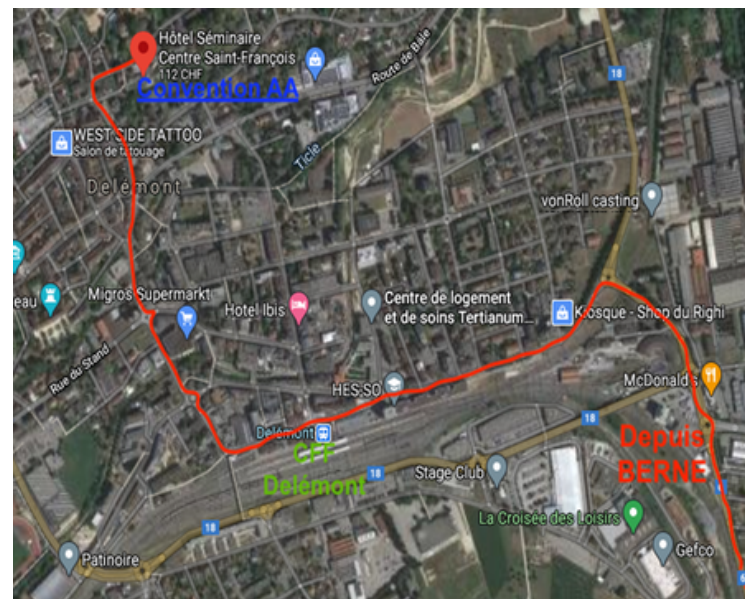
Crème de légumes
Escalope de dinde panée
Frites
Légumes
Salade de fruits

Dîner dimanche midi

Crème de carottes
Rôti de porc sauce à l'ancienne
Pomme purée
Légumes
Crème de marrons

*Pour les personnes qui annoncent un régime alimentaire,
le menu sera adapté en conséquence.*

Adresse de la Convention :
Centre St-François, Rue du Vorbourg 4, 2800 Delémont



Déclaration d'unité

Parce que nous sommes responsables de l'avenir des AA, nous devons placer notre bien-être commun en premier lieu et préserver l'unité de l'association des AA, car de cette unité dépendent nos vies et celles des membres à venir.

Serment de Toronto

Je suis responsable. Si quelqu'un quelque part tend la main en quête d'aide, je veux que celle de AA soit toujours là, et de cela je suis responsable.

**Le bulletin d'inscription est à retourner jusqu'au 12 janvier 2025
par E-Mail à: conventiondelemont@aaasri.ch
ou par WhatsApp/SMS à Christianne +41 78 924 26 24**